Mise à jour sur le Site d'intérêt des îles de la côte est

Nous voulons vous informer sur le processus de désignation d'un site d'intérêt (SI) des îles de la côte est en vue de la désignation éventuelle d'une zone de protection marine (ZPM).

Au cours des derniers mois, notre équipe a travaillé assidûment à l'évaluation des risques écologiques et à l'organisation de plusieurs activités de mobilisation importantes. Le 23 octobre, nous avons tenu notre troisième réunion du Groupe de travail sur les pêches avec l'Eastern Shore Fishermen's Protective Association (ESFPA). Peu après, nous avons organisé des journées portes ouvertes communautaires à Tangier et à Moser River.

Les journées portes ouvertes avaient pour but de transmettre de l'information, de répondre aux questions et d'écouter la communauté locale. La plupart des participants se sont présentés avec beaucoup de questions, certains s'intéressant aux possibilités offertes par le SI et d'autres exprimant leurs préoccupations. Des membres de notre personnel étaient présents pour décrire les étapes du processus d'établissement des ZPM et répondre aux questions sur le sujet. Nous avons été satisfaits de la participation et nous aimerions vous fournir un résumé des commentaires que nous avons reçus.

Nick Hawkins

Ce que nous avons entendu

Ce que nous avons entendu : La pêche est l'épine dorsale de la côte est.
Notre réponse : Nous sommes d'accord. D'après notre profil socio-économique du site d'intérêt, environ 145 pêcheurs dépendent fortement de ce site. La valeur au débarquement des pêches dans le SI est en moyenne de 12 millions de dollars par année, dont environ 95 % proviennent du homard. Le Ministère s'est engagé à travailler avec les pêcheurs et les collectivités locales pour désigner une ZPM qui protège la pêche et l'écosystème qui la soutient.

Ce que nous avons entendu : La région est belle et spéciale, et il faut qu'elle le reste.
Notre réponse : Oui, nous sommes d'accord. Le site est unique et la nature y est riche. Cette zone soutient la diversité de la vie marine ainsi que l'économie, les traditions et la culture de la communauté locale. La création d'une ZPM permettrait de protéger ce milieu marin spécial au profit des générations d'aujourd'hui et de demain.

Ce que nous avons entendu : Il est essentiel que le Ministère fasse participer les utilisateurs de la zone à la conception de la ZPM.
Notre réponse : Oui. Le Groupe de travail sur les pêches et le Comité consultatif ont été créés pour faire en sorte que les utilisateurs de la ressource et la collectivité aient une voix forte dans le processus. Des journées portes ouvertes et d'autres activités publiques continueront d'être organisées pour mobiliser l'ensemble de la collectivité. Nous n'en sommes encore qu'au début du processus et aucune décision n'a été prise concernant les limites, les activités interdites ou d'autres aspects d'une potentielle ZPM dans la région.

Ce que nous avons entendu : Les gens craignent que les restrictions imposées par la ZPM n'aient des répercussions sur la façon dont ils utilisent le site et en profitent.
Notre réponse : Les ZPM de la *Loi sur les océans* s'étendent uniquement jusqu'à la laisse de basse mer. Par conséquent, les activités terrestres, comme la chasse et le camping, et les activités dans la zone intertidale (entre les laisses de basse mer et de haute mer), comme la pêche à la palourde et la récolte de fucus, ne seraient pas touchées par une ZPM. De même, une ZPM n'aurait pas d'incidence sur les droits de propriété ou les activités d'entretien telles que les réparations de quai privé. Les activités récréatives, comme la natation, le kayak, la pêche récréative et la navigation de plaisance, peuvent aussi être pratiquées dans une ZPM. D'autres activités, comme les pêches commerciales, sont analysées dans le cadre d'une évaluation des risques écologiques. Nous prévoyons que l'évaluation des risques confirmera que la pêche traditionnelle aux engins fixes sera compatible avec une future ZPM des îles de la côte est. Jusqu'à présent, et en réponse directe aux recommandations du Comité consultatif, nous avons terminé l'évaluation de la pêche au homard. D'après les résultats, le Ministère propose que la pêche au homard se poursuive sans changement dans une future ZPM. Les autres sections de l'évaluation des risques seront également communiquées dans un proche avenir.

Ce que nous avons entendu : Le processus des sites d'intérêt crée des incertitudes pour l'industrie locale. Certains résidents craignent qu'il puisse y avoir une incidence sur le développement futur ou les investissements actuels.
Notre réponse : En nous fondant sur les suggestions de la collectivité, nous embauchons un consultant indépendant pour élaborer un profil social et économique des collectivités adjacentes à le site d'intérêt. Cette étude comprendra un examen des possibilités et des inconvénients potentiels d'une ZPM pour la côte est. La description de travail pour cette étude a été rédigée avec la participation du Comité consultatif. Lorsqu'ils seront complets, les résultats seront affichés sur notre site Web.

Ce que nous avons entendu : L'absence de réponses concrètes crée une incertitude supplémentaire. L'évaluation des risques doit être effectuée le plus tôt possible afin de clarifier quelles activités peuvent être incompatibles avec une potentielle ZPM des îles de la côte est.
Notre réponse : L'ébauche de l'évaluation des risques pour la pêche au homard est maintenant terminée. D'après les résultats, le Ministère propose que la pêche au homard se poursuive sans changement dans une future ZPM. L'évaluation des risques complète, comprenant les évaluations des autres activités liées aux pêches commerciales, à l'aquaculture et au transport maritime, sera disponible pour examen (sous forme d'ébauche) au début de 2019.

Ce que nous avons entendu : On se méfie du gouvernement dans la collectivité en raison de l'expérience passée, concernant les mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales.
Notre réponse : Nous comprenons que nous avons des efforts à faire pour établir la confiance dans la communauté. Le Ministère s'est engagé à mettre en place un processus de ZPM ouvert et transparent qui comprend des consultations à chaque étape. Au fil du temps, nous espérons que nos actions démontreront notre intégrité et notre engagement à l'égard de cet ouvrage. Nous sommes toujours ouverts aux conseils de la communauté et intéressés à savoir comment nous pouvons continuer à améliorer le processus de mobilisation.

Ce que nous avons entendu : Les activités sur le site sont déjà réglementées. Quelle serait la valeur ajoutée d'une ZPM?
Notre réponse : Une ZPM sur la côte est ne compliquerait pas davantage les activités qui sont déjà bien réglementées. Par exemple, les pêches seraient toujours gérées en vertu des conditions de permis de la *Loi sur les pêches*. Les ZPM sont des outils de gestion proactive qui aident à protéger et à conserver la santé de l'écosystème tout en veillant à ce que les collectivités locales puissent continuer à utiliser le site de façon durable et à en profiter. Une ZPM des îles de la côte est pourrait aider à éviter de futures activités maritimes incompatibles (p. ex. industrielles), protéger les pêches actuelles à faible impact (comme la pêche au homard) et encourager de nouvelles possibilités, comme le tourisme responsable axé sur la nature. Elle pourrait susciter de l'intérêt pour la recherche scientifique, l'éducation et la sensibilisation, et ouvrir des possibilités de collaboration et de partenariat avec les Premières nations, l'industrie de la pêche, le milieu universitaire et la collectivité locale.

Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Canada

Ce que nous avons entendu : Les sentiments étaient partagés quant à la possibilité qu'une ZPM attire plus de visiteurs dans la région. Alors que certains étaient enthousiasmés par les avantages économiques potentiels, d'autres s'inquiétaient des répercussions liées à l'augmentation du tourisme.
Notre réponse : L'estuaire de la Musquash, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick (http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/mpa-zpm/musquash/index-fra.html), est un exemple de ZPM côtière où se déroulent des activités récréatives et parfois du tourisme commercial. Dans le cas de la Musquash, les activités touristiques commerciales sont réglementées par le processus de demande d'activités, qui comprend les avis du Comité consultatif de la ZPM. Les activités récréatives ne sont pas restreintes par le règlement, mais nous fournissons de l'information aux visiteurs concernant les points d'accès publics et les dangers au moyen de panneaux, d'une brochure de sensibilisation et d'information sur le site Web. De plus, pour la zone d'intérêt des îles de la côte est, le profil social et économique comprendra un examen des possibilités et des inconvénients potentiels d'une ZPM pour la côte est, y compris en ce qui a trait au tourisme. Une fois disponible, cette information sera affichée sur le site Web du MPO.

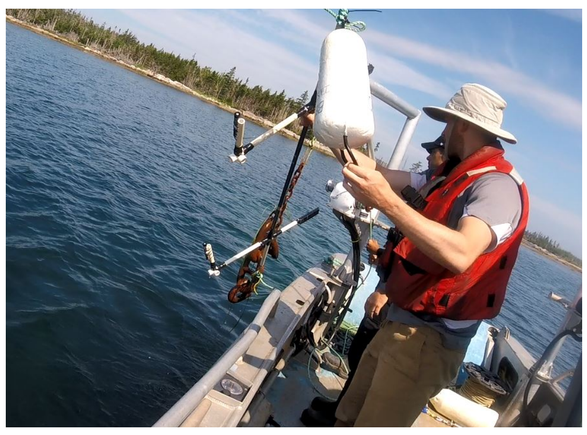

Protéger la qualité du milieu marin pour les générations actuelles et futures

Lors de l'événement, on a posé aux participants la question suivante : « Qu'est-ce qui est important pour vous dans le site d'intérêt des îles de la côte est? » Les cinq principales réponses furent les suivantes:

- Protéger la qualité du milieu marin pour les générations actuelles et futures
- Maintenir la pêche côtière traditionnelle
- Maintenir les possibilités de loisirs (chasse, navigation de plaisance, pêche)
- Préserver la culture de la côte est
- Le développement économique

Comme vous pouvez le voir ci-dessous, les objectifs provisoires de la proposition de ZPM pour les îles de la côte est concordent avec ces cinq principales réponses :

- Conserver et protéger l'intégrité écologique de la zone, y compris son état naturel, sa biodiversité, sa productivité et ses caractéristiques naturelles particulières (p. ex. les algues, les gisements de varech, les frayères).
- Soutenir l'utilisation écologiquement durable des ressources marines vivantes dans la zone.
- Protéger et soutenir les pêches traditionnelles à engins fixes dans la région, y compris la pêche au homard, au hareng, au poisson de fond et autres.
- Contribuer à préserver les valeurs culturelles de la région et maintenir un lien étroit entre les communautés locales et la mer.
- Favoriser la collaboration entre la science, l'industrie et les collectivités locales pour mieux comprendre et gérer les ressources marines vivantes et l'écosystème en général.

Nous avons également reçu un certain nombre de questions scientifiques auxquelles les participants aimeraient obtenir des réponses, ainsi qu'une liste des activités qui se déroulent à l'intérieur et à proximité de le site d'intérêt. Nous en tiendrons compte dans nos recherches et nos analyses à l'avenir.

Un résumé complet de ce que nous avons entendu lors des journées portes ouvertes sera affiché sur notre site Web le mois prochain. Nous avons déjà affiché les documents de résumé de la réunion du Comité consultatif et nous continuerons de mettre à jour la section Foire aux questions au fur et à mesure que nous progresserons dans ce processus.

Pour de plus amples renseignements

Si vous avez des questions ou si vous vous demandez quelle incidence une ZPM dans la région des îles de la côte est aurait pour vous, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse **MaritimesMPAs@dfo-mpo.gc.ca** ou par téléphone au **902-426-9919**.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre site Web pour obtenir des mises à jour ou à nous suivre sur les médias sociaux : http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/aoi-si/easternshore-ilescoteest-fra.html

Pêches et Océans Canada

MPO_MAR

Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Canada